**PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 29 JANVIER 2024**

L’an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-neuf janvier, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, convoqué le vingt-neuf janvier, s’est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame TOUZEAU Christiane, Maire.

Présents : M. BARLAND Loïc, M. BONHOMME Pierre-Henri, Mme DOS SANTOS Marie-France, Mme FERRANDON Aline, M. LABREURE Bruno, Mme LAVEDIAUX Joëlle, M. MAGNIN Pascal, M. MINY François-Xavier, M. PINGUET Guy, Mme TOUZEAU Christiane, Mme WEGRZYN formant la majorité des membres en exercice.

Procuration (s) : Mme ROUSSILLON Sylvie donne pouvoir à Mme TOUZEAU Christiane

Absente(s) excusée(s) : Mme ROUSSILLON Sylvie, Mme PARISSE Nathalie

Absents : M. LIMOGES et Mme LEFEBVRE

M. MAGNIN a été nommé secrétaire.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Le dernier procès-verbal est lu et adopté.

**Tableau des effectifs – Création de poste :**

En raison du départ à la retraite d’un agent occupant diverses fonctions au sein du service restauration scolaire, le conseil municipal décide à l’unanimité de créer poste d’adjoint technique à temps non complet pour palier au remplacement de l’agent.

**PLUi – Arrêt de projet de PLUi – Avis de la commune :**

Monsieur Pierre-Henri BONHOMME étant dans une situation de conflit d’intérêts, sort de la salle lors de la discussion et lors du vote. Au vu des éléments présentés par madame le Maire et après le vote à bulletin secret demandé par Monsieur Pascal MAGNIN, le conseil municipal émet un avis défavorable au projet de PLUI arrêté le 15 novembre par le Conseil Communautaire de Commentry Montmarault Néris Communauté.

Madame la Présidente lève la séance dont il a été dressé procès-verbal.